**Association des Étudiants en Philosophie de l'Université de Montréal**

**2910 Boul. Édouard-Montpetit**

**Local 307**

**Montréal (Québec)**

**H3C 3J7**

**Procès Verbal de la réunion du Comité exécutif**

**Mardi 15 novembre 2016**

**Ordre du Jour**

**0. Ouverture**

**0.1Élection du présidium et du secrétariat**

**0.2 Adoption de l’ordre du jour**

**0.3 Adoption des procès verbaux**

**0.4 Annonces**

**0.5 Dépôt d'avis de motion**

**0.6 Traitement des avis de motions**

**1. Enjeu académique : l'auto-évaluation du programme**

**2. Élections de postes à combler**

**3. Varia**

**4. Fermeture**

**0. Ouverture**

-Samuel Élie Lesage propose l'ouverture de l'assemblée générale

- Alexis Ricard appui.

- L'ouverture de l'assemblée générale est adoptée à l'Unanimité

**0.1Élection du présidium et du secrétariat**

- Samuel Élie Lesage propose que François-Julien Côté-Rémy et Élisabeth Befort-Doucet préside et Andreas Farina-Schroll secrète.

- Fannie Achard appuie.

- Le présidium est élu à l'unanimité.

**0.2 Adoption de l’ordre du jour**

- L'ordre du jour est adopté ipso facto.

**0.3 Adoption des procès verbaux**

- Aucun procès verbal n'a été adopté.

**0.4 Annonces**

- Aucune annonce n'a eu lieue

**0.5 Dépôt d'avis de motion**

- Aucun avis de motion ne fut déposé.

**0.6 Traitement des avis de motions**

- Aucun avis de motion ne fut traité.

**1. Enjeu académique : l'auto-évaluation du programme**

- Samuel Montplaisir propose une présentation de 17 minutes sur l'auto-évaluation du programme.

- Dominique Morin appui.

- La présentation est adopté à l'unanimité.

**Proposition 1**

**Que** l'on adopte les recommandations du rapport sur l'auto-évaluation du

programme avec les modifications suivantes :

1. **Ajout** d’une recommandation comme quoi la politique de contestation de note soit intégrée de manière obligatoire dans tous les plans de cours,

Que la politique de contestation soit revue pour la rendre moins anxiogène pour les étudiants et les étudiantes qui en font la demande.

1. **Que** la recommandation : « Que l’un des cinq séminaires suivis par les doctorant.es soit un séminaire portant sur la méthodologie en philosophie (recherche documentaire, rédaction d’articles, etc.) »

***soit remplacée par***

« **Que** l'un des séminaires offerts par le département porte sur la méthodologie en philosophie (recherche documentaire, rédaction d’articles, etc.) et soit accessible de manière facultative aux étudiant.e.s aux deuxième et troisième cycles. »

1. **Que** la recommandation : « Que les étudiant.es à la maîtrise ne puissent pas suivre plus de deux séminaires dans le même axe/secteur de recherche en philosophie. Cette mesure pourrait être appliquée aux doctorant.es qui n’ont pas fait de maîtrise en philosophie à l’Université de Montréal. »

***soit remplacée par***

« **Que** les étudiant.e.s à la maîtrise ne puissent pas suivre l'entièreté de leur scolarité dans le même axe de recherche. Cette mesure pourrait être appliquée aux doctorant.es qui n’ont pas fait de maîtrise en philosophie à l’Université de Montréal. »

1. **Que** l'on refuse la recommandations suivante du rapport sur l'auto-évaluation du programme:« Que les étudiant.es à la maîtrise et au doctorat ne puissent pas suivre plus qu’un seul séminaire avec le même professeur pour chacun des deux programmes de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat). »

- Proposée par Samuel Montplaisir.

- Samuel Élie Lesage appui.

**Amendement 1.1**

**Que** l'on ajoute: (que le comité défende l'instauration d'un programme de lectures dirigées pour les étudiant.es à la maîtrise et au doctorat).

- Proposé par Pierre-Luc Desjardins.

-Hind Fazazi appuie.

-L'amendement est adopté à majorité.

***Retour sur la proposition principale telle qu'amendée***

**Proposition 1**

**Que** l'on adopte les recommandations du rapport sur l'auto-évaluation du

programme avec les modifications suivantes :

1. **Ajout** d’une recommandation comme quoi la politique de contestation de note soit intégrée de manière obligatoire dans tous les plans de cours, et

**Que** la politique de contestation soit revue pour la rendre moins anxiogène pour les étudiants et les étudiantes qui en font la demande.

1. **Que** la recommandation : « Que l’un des cinq séminaires suivis par les doctorant.es soit un séminaire portant sur la méthodologie en philosophie (recherche documentaire, rédaction d’articles, etc.) »

***soit remplacée par***

« **Que** l'un des séminaires offerts par le département porte sur la méthodologie en philosophie (recherche documentaire, rédaction d’articles, etc.) et soit accessible de manière facultative aux étudiant.e.s aux deuxième et troisième cycles. »

1. **Que** la recommandation : « Que les étudiant.es à la maîtrise ne puissent pas suivre plus de deux séminaires dans le même axe/secteur de recherche en philosophie. Cette mesure pourrait être appliquée aux doctorant.es qui n’ont pas fait de maîtrise en philosophie à l’Université de Montréal. »

***soit remplacée par***

« **Que** les étudiant.e.s à la maîtrise ne puissent pas suivre l'entièreté de leur scolarité dans le même axe de recherche. Cette mesure pourrait être appliquée aux doctorant.es qui n’ont pas fait de maîtrise en philosophie à l’Université de Montréal. »

1. **Que** l'on refuse la recommandations suivante du rapport sur l'auto-évaluation du programme:« Que les étudiant.es à la maîtrise et au doctorat ne puissent pas suivre plus qu’un seul séminaire avec le même professeur pour chacun des deux programmes de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat).
2. **Que** l'on ajoute: (que le comité défende l'instauration d'un programme de lectures dirigées pour les étudiant.es à la maîtrise et au doctorat).

-La proposition est adoptée à l'unanimité.

**2. Élections de postes à combler**

**Proposition de modalités d'élection :**

**Que** les candidat.es disposent d'une période de questions-réponses de 5 minutes. Félix appuie.

-Proposée par Samuel Montplaisir

- Félix Gagnon appui.

- La proposition est adoptée à majorité.

- Samuel Élie Lesage propose la candidature de Rachel Lamoureux au poste de Conseillère..

- Rachel Lamoureux accepte la candidature.

- Hind Fazazi appuie.

- Rachelle Lamoureux est élue au poste de conseillère à l'unanimité.

**3. Varia**

- Aucun varia n'a eu lieu.

**4. Fermeture**

**-**Samuel Élie Lesage propose la fermeture de l'assemblée générale

-Félix Gagnon appui.

-Fermeture de l'assemblée générale.